

Patrimoine bâti

Chiffres-clés en 2003

- Nombre de monuments inventoriés à l'inventaire général : 433
- Nombre de monuments classés : 13
- Nombre de monuments inscrits : 21

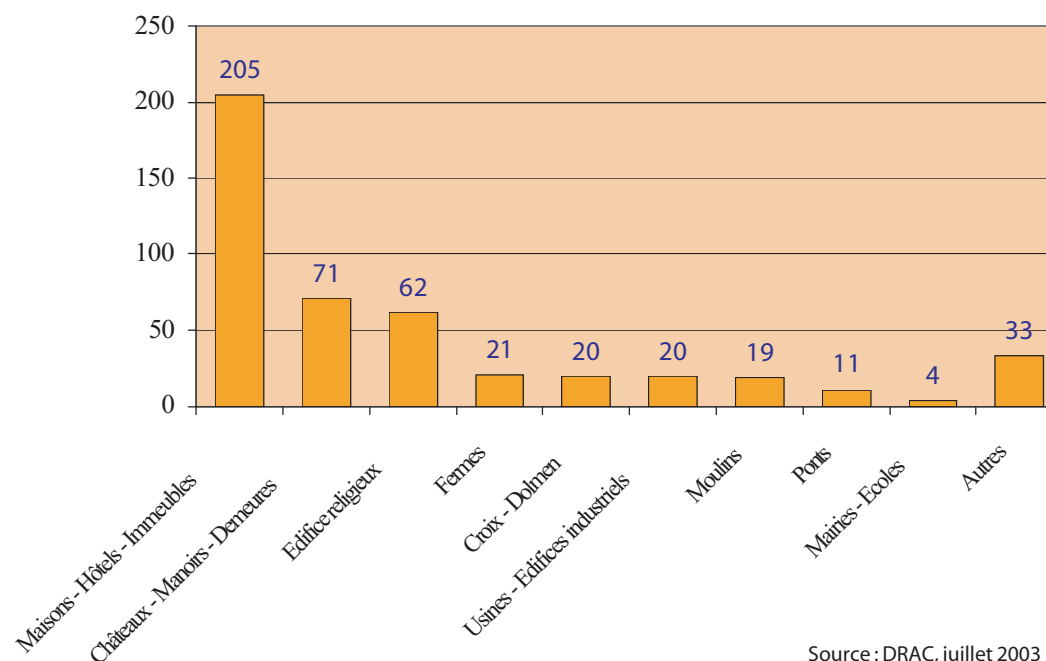
Source : DRAC, 2003

Il existe un véritable patrimoine bâti sur le territoire de la Communauté d'agglomération Seine-Eure : architecture à pan de bois, tradition tuilière de La Haye-Malherbe, culture du lin sur le plateau... Toutefois, la disparition du petit patrimoine bâti semble inéluctable en terrain privé si des mesures incitatives de sauvegarde et de préservation ne sont pas mises en place.

L'inventaire général

L'inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France a été créé en 1962, sur une initiative d'André Malraux. Il se présente comme la plus vaste entreprise d'information fondamentale jamais réalisée dans le domaine artistique français. L'objectif est la constitution d'une base de données des oeuvres de l'architecture et de l'art de la France. Les Directions régionales des affaires culturelles de chaque région réalisent cet inventaire.

Répartition des monuments de l'inventaire général



Source : DRAC, juillet 2003



Le petit patrimoine est quelquefois reconstruit, comme ce four à pain à La Haye-Malherbe

Les monuments classés

Répartition des monuments classés sur le territoire de la CASE

(à noter que l'ensemble des sites ne sont pas cartographiés en raison d'un problème de géoréférencement)



Les monuments inscrits

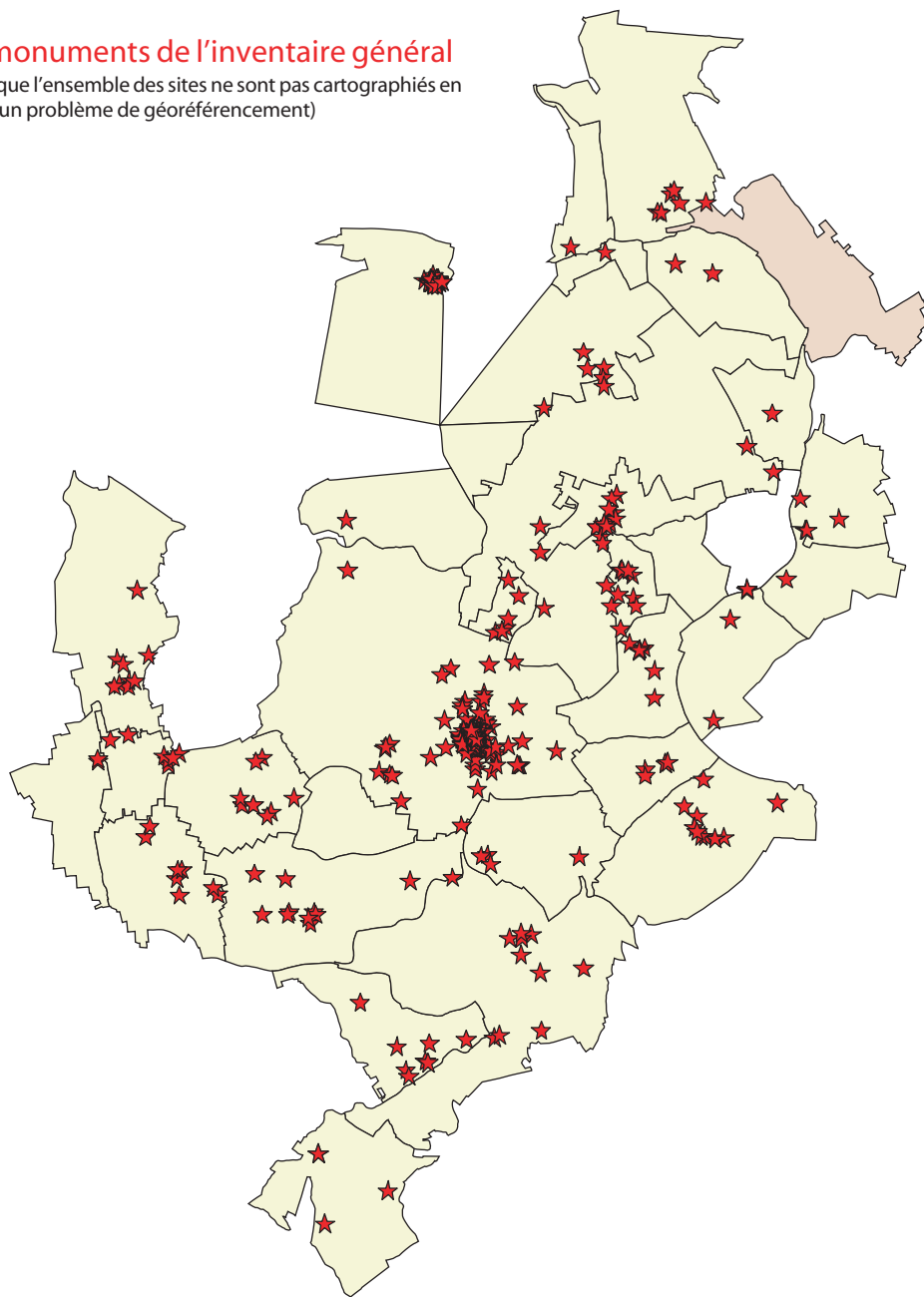
Répartition des monuments inscrits sur le territoire de la CASE

(à noter que l'ensemble des sites ne sont pas cartographiés en raison d'un problème de géoréférencement)



Les monuments de l'inventaire général

(à noter que l'ensemble des sites ne sont pas cartographiés en raison d'un problème de géoréférencement)



Source : DRAC, juin 2003 - Cartographie : AREHN, janvier 2004



Le patrimoine bâti mérite d'être préservé.

Politique locale

L'agglomération Seine-Eure souhaite inciter les propriétaires privés du territoire à restaurer le petit patrimoine bâti non-protégé. Elle a donc instauré une aide financière (20% du coût des travaux) pour ces travaux de restauration.

> Voir aussi

- > [Les sites inscrits et classés](#) sur le Tableau de bord régional
- > [Carte des sites inscrits et classés](#) dans Paysage du tableau de bord territorial
- > <http://www.haute-normandie.culture.gouv.fr>: Base de donnée Mérimée en ligne, répertoriant l'ensemble des monuments historiques et des monuments inventoriés dans l'inventaire général.
- > <http://www.agglo-seine-eure.fr> : dossier de demande d'aide pour le petit patrimoine non-protégé (téléchargeable).